

UNE EXPERIENCE DE COLLECTE EN MILIEU URBAIN :  
HABITAT ET POPULATION A ABIDJAN

par Philippe ANTOINE

Lors d'une expérience de terrain à Abidjan (Côte-d'Ivoire), nous avons tenté d'analyser les problèmes démographiques, en fonction de l'habitat.

L'idée consistait à approcher la dynamique démographique à partir des catégories sociales, en dépassant l'analyse classique de la dichotomie rurale/urbaine. Dans le cas d'Abidjan, l'habitat semblait un bon révélateur de ces différentes catégories sociales. Ce qui ne signifie pas que l'habitat constitue toujours la meilleure variable pour l'étude des villes.

La typologie de l'habitat retenue dans ce cas se décompose en quatre catégories, tenant compte surtout du standing et non du régime juridique (figure 1) :

- habitat individuel (villas, immeubles haut standing) ;
- habitat économique moderne (des cités HLM comme en Europe et habitat en bande) ;
- habitat de cour. De 20 mètres sur 20 mètres, il est répandu dans toute l'Afrique de l'Ouest et il est à l'origine d'un habitat familial.  
La densification a été la principale modification de cet habitat de cour, qui se traduit par le passage de la famille élargie à un état de location à des familles différentes. Dans une même cour, on compte en moyenne une dizaine de familles ;
- habitat sommaire. C'est un habitat de planches de même distribution que l'habitat de cour.

La typologie a été élaborée dans le but de coupler des données concernant le mouvement naturel de la population et plus particulièrement la mortalité selon le type d'habitat. Elle devient erronée quand on dirige l'analyse sur les structures de population et surtout si l'on s'intéresse aux migrations, car le statut juridique n'est pas suffisamment développé. Mais, il est difficile dans une enquête concernant un effectif aussi important (45.000 personnes) et essentiellement quantitative - d'appréhender le statut de légalité ou d'illégalité de l'habitat.

Par exemple, une construction en dur avec un niveau de confort supérieur à un habitat de cour en ville peut être illégal. Et à l'inverse, un lot construit en planches être légal, les moyens financiers insuffisants n'ayant pas permis la finition de l'habitat.

L'absence de distinction entre propriétaire et locataire fausse également cette typologie quand on veut étudier la composition des ménages. Notamment, la plupart des propriétaires de cours âgés hébergeaient une famille élargie très étendue, parfois jusqu'à trente personnes.

Pour la moitié de la population, la typologie aurait pu être affinée en prenant en compte les éléments de confort par exemple.

Malgré ces limites, cette étude constitue une approche nouvelle démographique des problèmes urbains.

L'analyse factorielle (voir la figure 2) illustre les liens entre l'habitat et les autres variables (catégorie socio-professionnelle, taille des ménages...).

Cette analyse connaît des limites du fait de l'imprécision des variables utilisées. Les ouvriers plus ou moins spécialisés ne sont pas distingués dans les différentes catégories socio-professionnelles alors qu'ils n'occupent pas le même type d'habitat. Dans le même ordre d'idées, l'habitat sommaire ne peut pas être lié à une catégorie socio-professionnelle spécifique car il peut accueillir des personnes exerçant des professions régulières mais ne trouvant pas de logement dans l'habitat de cour.

Dans l'analyse factorielle, les variables peuvent se conforter les unes les autres. Ainsi, nous n'avons pas représenté le second axe factoriel concernant les variables démographiques qui constatait des évidences : les jeunes sont plutôt célibataires, et les vieux appartiennent à des ménages de taille élevée.

L'immigration étrangère et la croissance très rapide de la ville sont deux éléments à considérer dans l'élaboration de la typologie.

Lors de l'enquête de 1978, la ville abritait 1,2 million d'étrangers dont :

- 177.000 voltaïques
- 107.000 maliens
- 37.000 guinéens
- 19.000 ghanéens
- 48.000 européens
- 94.000 autres africains.

Abidjan connaît un rythme de croissance de 10% par an. Mais ce n'est pas tant son rythme de croissance qui importe que le nombre absolu de personnes supplémentaires chaque année à loger, à nourrir...

Nous allons aborder plus particulièrement certains aspects de la collecte des données à partir de l'enquête à passages répétés effectuée à Abidjan.

Cette étude prévoyait d'enquêter une population pendant un an. En partant de la structure initiale de population, les deux passages suivants à six mois d'intervalle ont permis d'appréhender les flux de population.

Le premier inconvénient de ce type d'approche est la sortie d'un tiers des personnes de l'échantillon au cours de l'observation. Ce glissement conduit à l'observation des îlots habités par les individus initialement tirés plutôt qu'au suivi du même échantillon d'individus ce qui s'avère impossible dans ces conditions.

L'autre inconvénient de ce type d'étude est la détermination au premier passage d'un certain nombre d'îlots qui seront réétudiés au second passage. Or, la croissance de la ville ne se fait pas uniquement par densification et mouvement naturel mais également par extension spatiale. Nous avons donc toute une tranche nouvelle d'habitat omise durant l'année d'observation.

La dynamique de la ville n'a pu être complètement appréhendée dans le suivi de la population, car 60% de la croissance est absorbée par la densification et 40% par extension spatiale de la ville. La croissance de la ville pourrait éventuellement être appréhendée par une autre méthode que le suivi de population. Ceci pose le problème du plan de sondage adapté à ce genre d'étude.

La direction de la statistique n'a pas voulu bouleverser la définition des critères de résidence (est résident toute personne demeurant depuis six mois dans la même habitation ou ayant l'intention d'y rester au moins six mois) afin de pouvoir comparer les données du recensement avec les données de l'enquête. Cependant, la règle des six mois est arbitraire et critiquable. Ainsi, pour la naissance de leurs enfants, les femmes rentrent dans leurs villages natals et ceci pour des durées supérieures à six mois, et ne sont donc pas considérées comme résidentes.

L'intention est aussi un facteur de biais. Un fonctionnaire peut être considéré comme résident mais la plupart des déplacements enregistrés concernent des personnes qui ont des projets mais pas forcément les moyens de les réaliser, ou qui ne veulent pas en faire part à leur famille, notamment pour les accueillir.

Dans une étude quantitative comportant de nombreux enquêteurs, il convient d'arrêter des critères précis même s'ils sont arbitraires. Tout le monde doit parler le même langage pour maintenir la cohérence de l'observation.

La fluctuation dans la notion d'habitation, de district d'enquête et de localité est un inconvénient majeur pour appréhender les migrations.

L'objectif est la mesure de la migration d'une localité vers une autre mais, en pratique, il est matériellement difficile de retrouver quelqu'un qui sort du district d'enquête et la migration doit être appréhendée par ce biais, quitte, lors de l'exploitation informatique, de ne retenir que les changements de localité.

L'analyse par habitat est pertinente pour certaines variables, notamment pour la mortalité. Il apparaît très nettement que la mortalité est liée aux conditions d'hygiène et elle est profondément différente d'un type d'habitat à un autre.

### **La mortalité**

Les écarts de mortalité sont relativement faibles pour la mortalité infantile : 26 ‰ en habitat de standing, 42 ‰ en habitat économique moderne, 56 ‰ en habitat évolutif, 59 ‰ en habitat sommaire.

Les écarts sont beaucoup plus grands pour la mortalité juvénile: non observée en habitat de standing, le quotient s'élève à 20 ‰ en habitat économique moderne, 47 ‰ en habitat de cour, 115 ‰ en habitat sommaire.

On peut émettre l'idée que la mortalité infantile dépend de l'équipement sanitaire de la ville, des conditions entourant l'accouchement... et de l'attention attachée à l'enfant dans les premiers mois de la naissance.

La mortalité juvénile traduit mieux les conditions de vie au jour le jour et dans ce cas les inégalités entre les différents types d'habitat réapparaissent bien.

En milieu rural, la mortalité infantile est de 100 ‰, la mortalité juvénile de 80 ‰. Ce qui signifie que dans certaines zones d'Abidjan la mortalité est plus forte qu'en zone rurale (aux erreurs aléatoires près).

Une autre analyse peut-être faite en liant les variables démographiques et l'habitat afin d'analyser la composition des ménages.

### **La composition des ménages**

L'observation des structures de population permet la mise en évidence de différences appréciables.

Dans l'habitat économique moderne et de standing, on constate une féminisation de la pyramide aux jeunes âges, qui ne se retrouve pas dans l'habitat sommaire, plus représentatif d'une population classique de jeunes migrants (peu de jeunes enfants, beaucoup de main-d'œuvre masculine active). Ce déséquilibre amène à s'interroger sur la composition des ménages dans chacun des habitats.

C'est dans l'habitat économique moderne et de standing que la famille élargie prédomine. Ce qui pose un problème de définition des ménages car selon les informateurs, on devrait avoir une structuration par famille nucléaire ou classique.

Quelle est la réalité ?

Elle dépend du type d'analyse auquel on procède. Dans l'habitat économique moderne, à un logement donné correspond un ménage ce qui n'est pas le cas dans l'habitat de cour. Si l'approche par l'habitation n'est pas forcément la plus pertinente, elle reste cependant la plus simple et la moins sujette à ambiguïté.

La descendance finale selon le type d'habitat varie de 3,58 enfants pour l'habitat de standing, à 5 enfants pour l'habitat économique moderne, 6,09 enfants pour l'habitat de cour et 7,44 enfants pour l'habitat sommaire.

Ces chiffres traduisent un comportement de fécondité différencié qu'il convient de relativiser par les effets de structures.

Par contre, le nombre moyen d'enfants résidents d'un habitat à l'autre est de 3,6 enfants résidents dans l'habitat de standing, 4,2 enfants résidents dans l'habitat économique, 3,2 enfants résidents dans l'habitat moderne, 2,5 enfants résidents dans l'habitat de cour et 2,5 enfants résidents dans l'habitat sommaire.

25% des enfants résidents dans l'habitat économique et de standing sont des enfants confiés et seulement 10% dans l'habitat sommaire. Ce qui signifie que ces premières familles sont des familles d'accueil. Ainsi le nombre de personnes par famille (si l'on exclut les célibataires de l'habitat sommaire) est respectivement de 7,5 personnes dans l'habitat de standing, 8,3 personnes dans l'habitat économique moderne, 6 personnes dans l'habitat de cour et 4,6 personnes dans l'habitat sommaire.

#### Autres approches et recherches futures

Les perspectives décennales d'Abidjan de 1979 présentent une autre approche de la démographie et de l'habitat.

Des secteurs donnés représentent un type d'habitat. On étudie le système de densification, occupation de l'espace.

On part d'une carte de la ville sur laquelle on dépose une trame en carré. Puis, d'après des photos anciennes, on estime la population à la date de l'étude et avec un certain nombre d'hypothèses sur les densifications possibles et sur l'occupation du sol, on estime une évolution de la ville dans les dix ans à venir.

A partir des idées émises, serait-il possible d'élaborer une stratégie de collecte ?

Le cas d'Abidjan illustre la liaison entre l'habitat et la population, qu'il conviendrait d'analyser en partant du niveau le plus grand et en allant vers le niveau le plus petit.

- Le premier niveau consisterait à observer l'habitat à partir d'images (aérienne ou satellite) permettant de suivre l'évolution de la ville.
- Le second niveau compléterait le résultat de la télédétection par un sondage aréolaire.
- Le troisième niveau comprendrait une analyse qualitative, sur un échantillon plus petit avec des individus représentatifs sélectionnés par un recours à l'analyse des données.

## DEBAT

**QUESTION** - Des critères de localisation ont-ils été déterminés du point de vue géographique ?

**REPONSE** - La ville d'Abidjan a connu plusieurs plans d'urbanisation dont aucun n'a été suivi. Ces plans sont basés pour la plupart sur un ralentissement du rythme de croissance dans les dix ans à venir, ce qui n'est pas vérifié dans les faits. Dans le cas de Treichville, on assiste à une destruction des anciennes cours remplacées par de l'habitat économique moderne. Si les moyens financiers de la Côte-d'Ivoire étaient restés les mêmes depuis 1978, Treichville serait plus développée actuellement. Or, en 1979, le programme de construction a été arrêté et le développement de la ville se fait actuellement essentiellement par l'habitat sommaire qui se développe dans des "poches", à savoir des secteurs non occupés de la zone industrielle, ou bien s'implantent dans des zones marécageuses qui sont remblayées peu à peu.

La restriction du bras de lagune entre Marcoujet et Koumawi a permis la construction de ponts (péages) pour réduire le temps de transport des individus et change l'organisation de la ville. La ville évolue en permanence et l'Etat se trouve débordé par la construction populaire.

**QUESTION** - Sur quelle base de sondage s'est effectuée l'enquête ?

**REPONSE** - L'enquête s'est effectuée à partir du découpage et des résultats du recensement de 1975.

Dans notre sondage, nous avons tiré un district de recensement toutes les 5.000 personnes. Ces districts ont été recartographiés et décomposés en îlots et districts d'enquête.

La cartographie s'est effectuée à deux niveaux :

- \* carte de localisation du district d'enquête,
- \* carte d'agencement des logements au sein du district.

Chaque district possédait un dossier qui permettait de noter les modifications enregistrées lors de chaque passage.

**QUESTION** - Quelles sont les conséquences d'une modification du district de recensement, par construction ou destruction, sur l'enquête ?

**REPONSE** - La détermination du district lors du premier passage reste, durant la durée de l'enquête, la zone enquêtée.

Pour les zones nouvelles entre le recensement et l'enquête, on a créé des districts de recensement fictif.

Pour réaliser cette actualisation nous avons repéré les zones bâties et accru l'échantillon en conséquence. L'idéal aurait été de pouvoir réaliser un survol de la ville avec un avion de tourisme.

Cette méthode peut poser des problèmes de théorie des sondages, mais ce qui importe surtout c'est de recueillir des données pertinentes. Dans le cas de cette étude, les contraintes budgétaires ont réduit les objectifs.

**QUESTION** - Vous semblez critique sur les enquêtes classiques ?

**REPONSE** - Nous nous heurtons à un problème d'analyse purement démographique, avec un phénomène massif comme les migrations, qui occulte complètement les autres phénomènes.

Dans toutes les stratégies de collecte, il convient d'avoir un objectif précis, un seul et trouver l'outil adapté à cet objectif. On n'abordera pas de la même façon la fécondité, la mortalité, les migrations que les problèmes de structures des ménages.

#### COMMENTAIRE

**André QUESNEL** - Ce qui ressort des collectes de données est la typologie et le problème de sa construction. Dans une enquête, comme l'enquête à passages répétés d'Abidjan, la typologie peut être pertinente à un moment donné et ne pas l'être à un autre. Car son principe de base est l'inclusion-exclusion (inclusion de certains critères et exclusion de tous les autres).

Pour construire une typologie, il faudrait réduire l'enquête au niveau de ses objectifs et penser la typologie en fonction des phénomènes qu'on cherche à expliquer ou analyser.

**Philippe ANTOINE** - Il convient de faire un choix, ou bien l'on fait une enquête quantitative, ou bien l'on se cantonne à un petit nombre de variables et à un très petit nombre de modalités, ce qui implique une réflexion préalable pour essayer de déterminer la moins mauvaise des typologies.

Ou l'on fait une analyse plus fine, sans ambition statistique.

**André QUESNEL** - On aurait pu penser qu'une enquête à passages répétés, c'est-à-dire une observation sur un an, avec trois passages, permettrait de saisir les événements démographiques fondamentaux (mortalité, fécondité et mobilité réduite) mais, apparemment, ce n'est pas le cas.

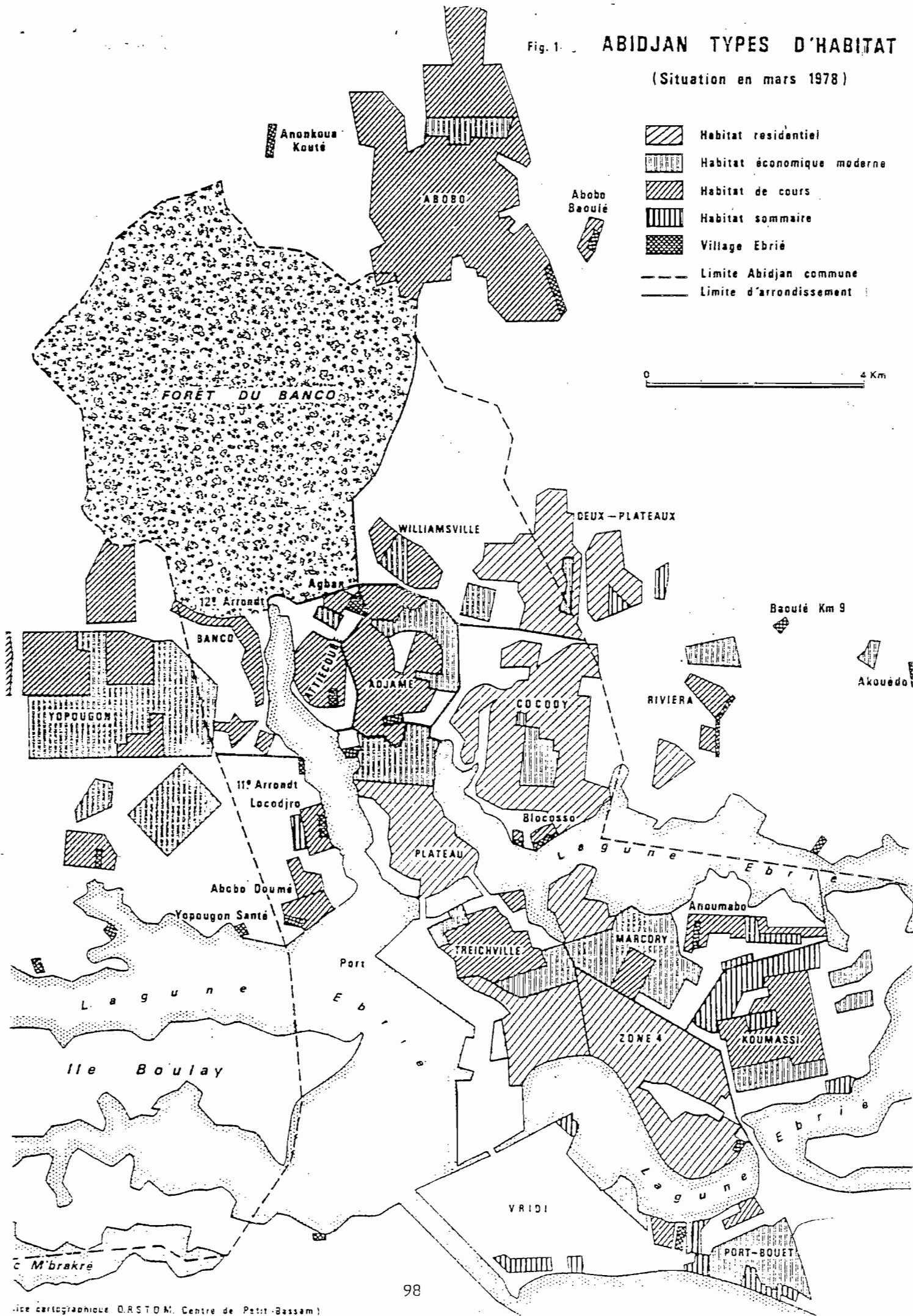
**Philippe ANTOINE** - La question de fond est celle de la vogue des enquêtes à passages répétés. Un grand nombre d'enquêtes nationales à passages répétés ont été effectuées, mais la plupart des résultats n'ont jamais été publiés, pourtant on a continué de prescrire cette méthode pour des enquêtes réalisées sur l'ensemble d'un pays. A mon sens, il y a eu là un manque de rigueur intellectuelle : en théorie la

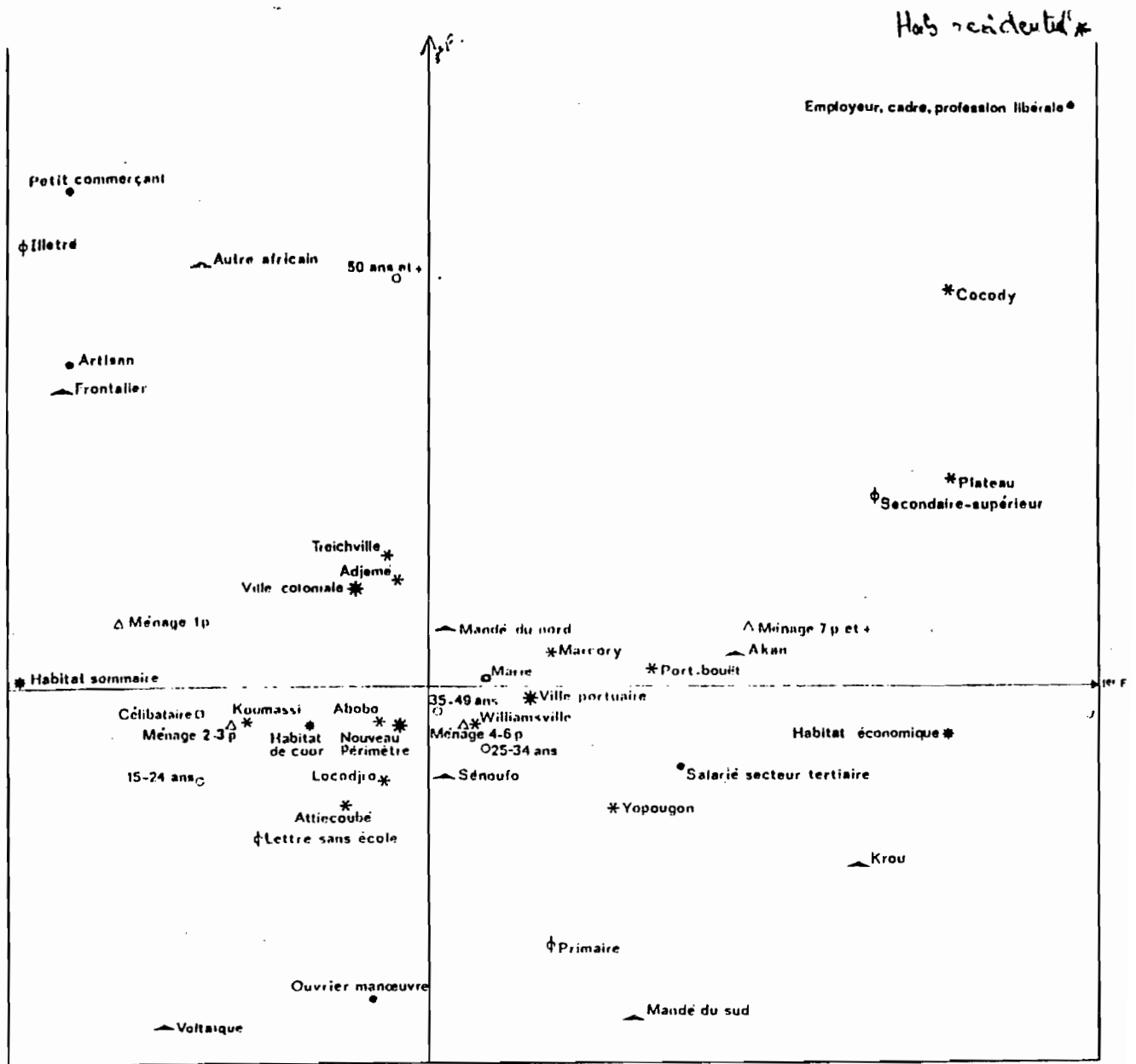


méthode est bonne ; en pratique, passé le stade d'opération localisée, peu de résultats ont été obtenus.  
A l'issue de chaque enquête, il devrait y avoir une autocritique.

Fig. 1 ABIDJAN TYPES D'HABITAT

(Situation en mars 1978)





- \* Type d'habitat
- Profession
- ▲ Ethnie nationalité
- φ Niveau d'instruction
- △ Taille du ménage
- Statut matrimonial
- Groupe d'âges
- Points supplémentaires:
- \* "Les 3 cercles"
- \* Quartier

FIG. 2 Analyse factorielle des correspondances — Chefs de ménages — 1<sup>er</sup> passage de l'E.P.R. Strate Abidjan